



La berce du Caucase

Giant Hogweed

santé-vous bien

Comment reconnaître la berce du Caucase?

- Elle ne doit pas être confondue avec la berce laineuse.
- Elle peut atteindre 4,5 à 6 mètres (15 à 20 pieds) de hauteur.
- Ses feuilles, dont l'envers est recouvert de poils, mesurent près de 1,5 mètres (5 pieds) de largeur.
- La tige creuse de la plante comporte des taches mauve foncé et de gros poils blancs.
- Elle peut produire des milliers de graines.

Pourquoi est-elle dangereuse?

- C'est la sève transparente et liquide de la berce du Caucase qui présente un danger. Lorsque la sève d'une tige cassée ou d'une feuille, racine, fleur ou graine écrasée entre en contact avec la peau, elle peut causer des brûlures graves, des ampoules et des plaies douloureuses si la peau est exposée au soleil.
- Le contact avec les yeux peut entraîner la cécité temporaire ou permanente.

Si vous entrez en contact avec la berce du Caucase

- Lavez immédiatement la zone affectée.
- Protégez-la du soleil.
- Consultez un professionnel de la santé.

Si vous voyez de la berce du Caucase sur votre propriété

Pour arracher une plante sur votre propriété, vous devez absolument prendre les précautions suivantes :

- Portez des vêtements de protection comme des gants, un haut à manches longues, un pantalon, des lunettes de protection, un imperméable et des bottes.
- Évitez tout contact entre la sève et votre peau.
- Retirez immédiatement les fleurs pour prévenir la croissance et la dispersion des graines.
- Creusez de 8 à 12 cm dans le sol pour couper la racine.
- Jetez toutes les parties de la plante dans un sac à ordures doublé d'un second sac et fermez hermétiquement. **NE COMPOSTEZ PAS la plante et ne la jetez pas dans vos résidus de jardin.**
- Retournez régulièrement à l'endroit où vous avez vu la plante pour arracher toute nouvelle pousse.
- Lavez les vêtements que vous portiez pour arracher la plante (évitiez de toucher aux vêtements et outils de jardinage souillés).

Si vous voyez de la berce de Caucase dans un endroit public ou un parc

- Avisez votre municipalité.

Pour visionner des photos de la berce du Caucase, visitez la page d'accueil du BSEO à l'adresse www.bseo.ca. Cliquez sur l'onglet « Environnement » et ensuite sur le bouton « La berce du Caucase » sous la liste des sujets.

Questions?

613-933-1375 ou
1 800 267-7120

Demandez pour Appel-santé.

La berce du Caucase gagne du terrain dans les cinq comtés de l'Est

La berce du Caucase (*Giant Hogweed*), une plante toxique dont la sève peut causer des brûlures et la cécité, soulève des inquiétudes dans l'ensemble du pays. Comme la plante a été observée dans les cinq comtés de l'Est et que ces observations ont été confirmées, le Bureau de santé de l'est de l'Ontario (BSEO) a entrepris de mettre en garde les résidents.

Originaire d'Asie, la berce du Caucase peut atteindre 4,5 à 6 mètres (15 à 20 pieds) de hauteur. Ses feuilles, dont l'envers est recouvert de poils, mesurent près de 1,5 mètre (5 pieds) de largeur. La tige creuse de la plante comporte des taches mauve foncé et de gros poils blancs. Étonnamment, une seule plante peut produire des milliers de graines. Pour visionner des photos de la berce du Caucase, visitez la page d'accueil du BSEO à l'adresse www.bseo.ca.

C'est la sève transparente et liquide de la berce du Caucase qui présente un danger. Lorsque la sève d'une tige cassée ou d'une feuille, racine, fleur ou graine écrasée entre en contact avec la peau, elle peut causer des brûlures graves, des ampoules et des plaies douloureuses si la peau est exposée au soleil. De plus, le contact avec les yeux peut entraîner la cécité temporaire ou permanente.

« Tous les résidents doivent être prudents », précise le D^r Paul Roumeliotis, médecin-hygiéniste. Mais je recommande tout particulièrement aux personnes qui travaillent à l'extérieur – p. ex. les employés chargés d'entretenir les routes, pelouses et jardins ou de désherber des fossés et les moniteurs d'activités en plein air – de redoubler de prudence. »

Si vous entrez en contact avec la berce du Caucase, lavez immédiatement la zone affectée, protégez-la du soleil et consultez un professionnel de la santé. Pour arracher une plante sur votre propriété, vous devez absolument prendre les précautions suivantes :

- Portez des vêtements de protection comme des gants, un haut à manches longues, un pantalon, des lunettes de protection, un imperméable et des bottes.
- Évitez tout contact entre la sève et votre peau.
- Retirez immédiatement les fleurs pour prévenir la croissance et la dispersion des graines.
- Creusez de 8 à 12 cm dans le sol pour couper la racine.
- Jetez toutes les parties de la plante dans un sac à ordures doublé d'un second sac et fermez hermétiquement. NE COMPOSTEZ PAS la plante et ne la jetez pas dans vos résidus de jardin.
- Retournez régulièrement à l'endroit où vous avez vu la plante pour arracher toute nouvelle pousse.
- Lavez les vêtements que vous portiez pour arracher la plante (évittez de toucher aux vêtements et outils de jardinage souillés).

Le Bureau de santé de l'est de l'Ontario vous prie d'aviser votre municipalité si vous voyez de la berce du Caucase dans un endroit public.

Pour de plus amples renseignements au sujet du présent communiqué, veuillez appeler Karine Hébert au 613-933-7416, poste 294.